



# LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES AUX ÂGES DE LA RETRAITE

## État des lieux sur les territoires de la Marne et des Ardennes

Avec les nombreux passages à la retraite attendus au cours des prochaines années, la capacité à proposer un cadre de vie qui soit favorable au vieillissement pourrait devenir un enjeu pour de nombreux territoires. Dans cette note, l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims se propose d'analyser les réalités locales à travers les flux migratoires des personnes âgées de 60 à 74 ans vivant sur les départements de la Marne et des Ardennes. Cet état des lieux est bâti sur plusieurs questionnements :

- Quelle est l'importance de ces mouvements sur nos territoires ? Comment sont-ils structurés et ont-ils un impact sur les évolutions démographiques locales ?
- Les « jeunes » retraités restent-ils vivre là où ils travaillaient, ou préfèrent-ils retourner dans leur région d'origine ? Quels sont les territoires les plus attractifs (zones plus urbaines ou plus rurales) ?
- Quels sont les profils des personnes qui déménagent une fois leur carrière professionnelle achevée ?

# QUELLES RÉALITÉS DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE 60 ET 74 ANS ?

## La moitié des marnais reste dans la Marne

Entre 2014 et 2018, plus de 7 000 marnais âgées de 60 à 74 ans ont déménagé, soit 15,7‰ de l'ensemble de cette classe d'âge. Ce niveau de migration est légèrement supérieur à celui observé dans l'ensemble de la région Grand Est (14,4‰). Pour 52,4% d'entre eux, la commune de destination reste une commune située dans le département de la Marne. Mais les logiques observées varient sensiblement selon le type de commune d'origine (Cf. encadré page 4 pour les zonages géographiques utilisés dans cette étude).

### La population urbaine s'oriente majoritairement vers une autre commune urbaine

Parmi cette population migrante, la majorité (4 121) résidait dans une commune urbaine de la Marne. Et dans 57% des cas, la commune de destination est également de type urbain. Mais si la Marne demeure le territoire qui accueille le plus ces migrants, le nombre de déménagements à destination d'un autre département est substantiel, puisque 905 personnes sont parties vivre ailleurs.

### La population issue du rural périurbain se rapproche des aménités urbaines

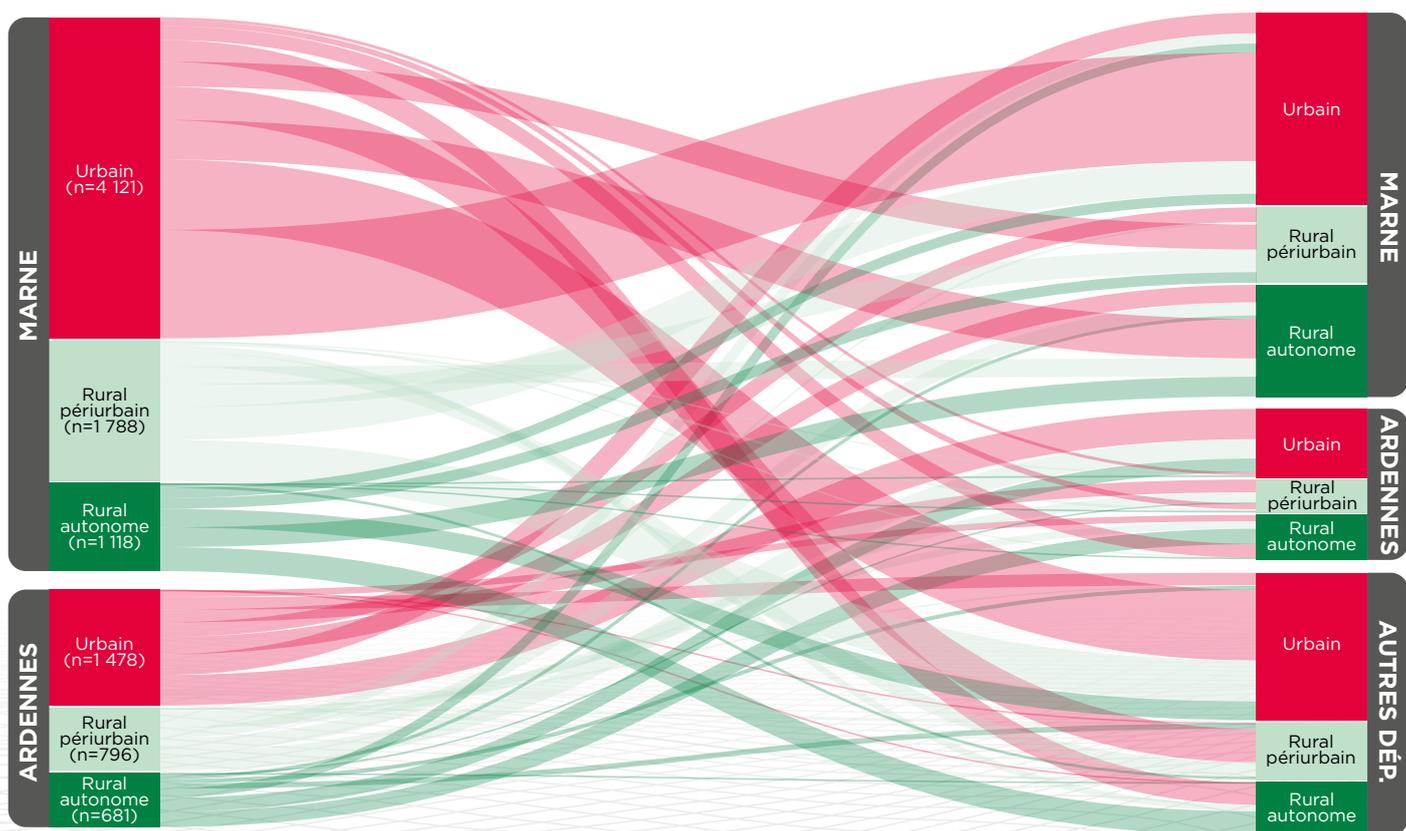
Sur les 7 000 migrations réalisées par les marnais de 60-74 ans, 1 788 proviennent d'une commune du rural périurbain et 54% d'entre eux font le choix d'une commune urbaine. Tout se passe comme si, en avançant en âge, ces derniers souhaitent se rapprocher d'aménités urbaines (service, équipement, offre de santé) absentes de leur commune d'origine.

### La population issue du rural autonome conserve son mode de vie

Pour les 1 118 personnes originaires d'une commune de l'espace rural autonome ayant déménagé, le constat est doublement différent. D'un part, cette population est la seule à s'être majoritairement dirigée vers un département autre que la Marne ou encore les Ardennes (52%). D'autre part, que ces personnes aient quitté ou pas le département de la Marne, la moitié d'entre elles ont emménagé dans une commune située également dans l'espace rural autonome.

## Flux migratoires de 2014 à 2018

Ce diagramme de Sankey représente l'ensemble des migrations observées sur la période 2014-2018. Il permet de visualiser le zonage d'origine (séparément pour la Marne et les Ardennes) et le zonage de destination (Marne, Ardennes, Autres).



Source : Enquête CPEH 2021)

## La moitié des ardennais reste également dans les Ardennes

Presque 3 000 ardennais âgés de 60 à 74 ans ont changé de commune de résidence entre 2014 et 2018, soit 1,26% de l'ensemble de cette population. Ce niveau de migration résidentielle est inférieur de 2 points à celui observé dans l'ensemble de la région Grand Est (1,44%), ce qui fait des jeunes retraités ardennais une population assez peu mobile. Pour 50,4% d'entre eux, la commune de destination reste une commune située dans le département des Ardennes.

### La majorité des retraités dans l'urbain reste dans une commune urbaine

Suivant la même logique que les jeunes retraités marnais, la majorité de ceux qui vivaient dans une commune de l'espace urbain sur les Ardennes avant de déménager (1 478 personnes), a choisi une autre commune urbaine comme destination (55%). A la différence notable de leurs voisins de la Marne, les personnes âgées qui déménagent plus volontiers de département, migrent vers la Marne (18%) ou vers un autre département (11%).

### Des comportements plus hétérogènes chez la population issue du rural périurbain

Sur l'ensemble des 3 000 ardennais de 60-74 ans qui ont changé de commune de résidence, 796 vivaient dans une commune située dans l'espace rural périurbain. La particularité de cette population, c'est la répartition des espaces de destination. Si, comme les marnais, nombre d'entre eux ont souhaité se rapprocher des aménités urbaines (48%), un tiers se sont également orientés vers une commune rurale autonome, notamment dans la Marne (21%).

### La population issue du rural autonome entre proximité et urbanité

Pour les 681 personnes originaires d'une commune ardennaise relevant de l'espace rural autonome, deux modèles assez opposés se manifestent. Pour 35% d'entre eux, c'est le choix de conserver un environnement plus rural qui l'emporte, dans une commune le plus souvent ardennaise ; pour 51% de ces migrants, la commune de destination est urbaine, que ce soit dans les Ardennes (26%), dans la Marne (17%) ou dans une autre territoire (8%).

## QUELS IMPACTS SUR LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES LOCALES ?

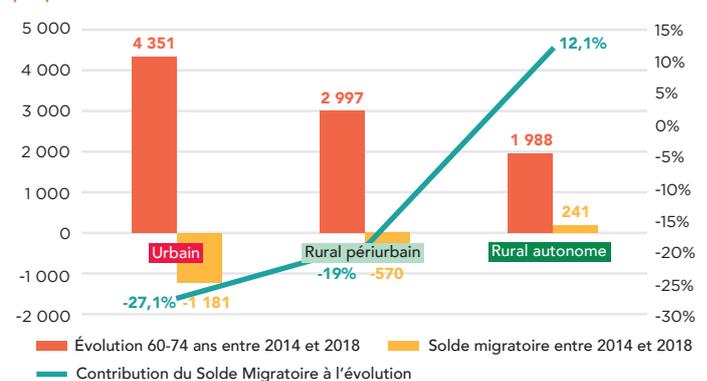
### Un impact non négligeable dans la Marne

Bien que la population des 60-74 ans ait augmenté entre 2014 et 2018 sur le territoire marnais, les dynamiques migratoires ont été diversement impactantes selon le type d'espace. Les soldes migratoires dans l'espace urbain et dans le rural périurbain ont ainsi contribué négativement aux dynamiques démographiques, allant jusqu'à « amputer » 27% de cette classe d'âges dans les communes urbaines. En revanche, les choix résidentiels des jeunes retraités ont permis à l'espace rural autonome de gagner 12% de population entre 2014 et 2018.

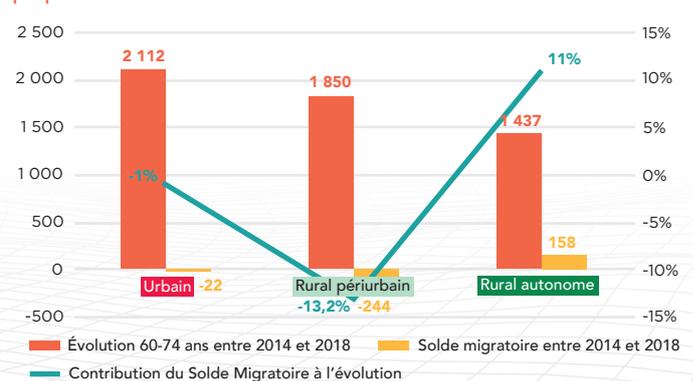
### Un effet quasi-nul sur l'ensemble des Ardennes

La différence majeure observée sur le territoire ardennais tient à l'impact presque nul des migrations résidentielles au départ et à destination des communes urbaines (contribution de -1% sur la période 2014-2018). Dans les autres types d'espace, les effets des dynamiques migratoires des personnes âgées de 60-74 ans sont assez similaires à ceux observés dans la Marne : légèrement négatif dans le rural périurbain et légèrement positif dans le rural autonome.

### Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population des 60-74 ans dans la Marne



### Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population des 60-74 ans dans les Ardennes



Source : INSEE, RP 2014 à 2018

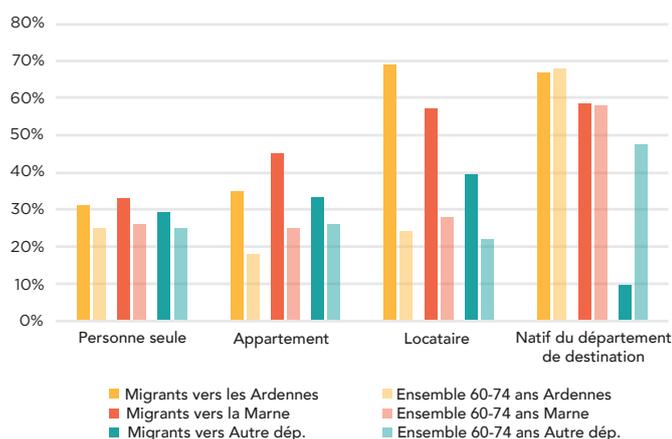
# QUI SONT LES SÉNIORS QUI DÉMÉNAGENT ?

Quel que soit le département dans lequel elles décident de s'installer entre 60 et 74 ans, le profil des personnes qui changent de commune de résidence est assez différent des populations de référence du même âge.

Les personnes migrantes vivent plus **souvent seules** : de 29 à 31% selon le département de destination, contre 25 ou 26% pour les populations de référence. Elles sont beaucoup plus **souvent locataires** d'un appartement (dans le nouveau logement), notamment dans les Ardennes. Même si les départs vers un « autre département » sont majoritairement le fait de propriétaires.

Enfin, les personnes qui partent s'installer dans un département autre que la Marne ou les Ardennes ne sont qu'assez rarement natives du territoire de destination, ce qui traduit davantage un choix opéré sur des critères d'attractivité plutôt que sur un « retour au pays ».

## Profil des migrants entre 2014 et 2018



Source : INSEE, RP 2014 à 2018

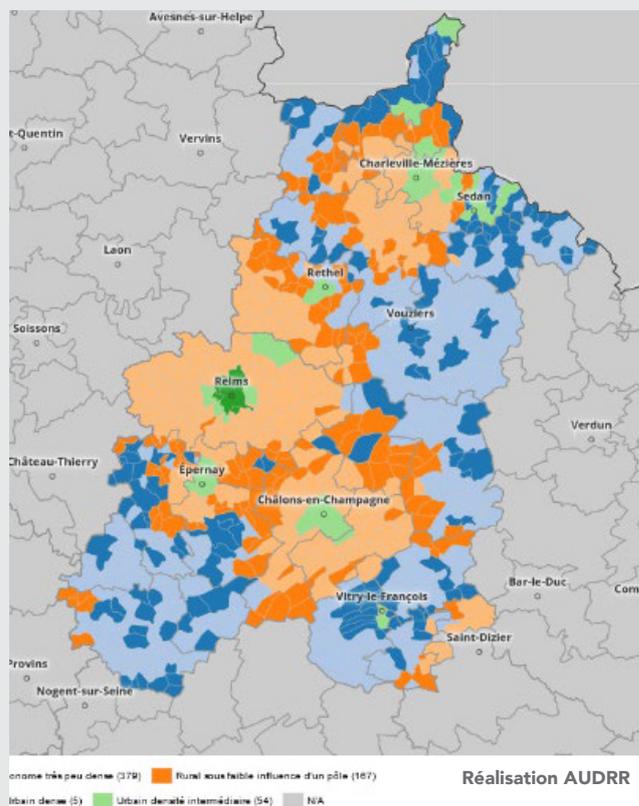
## Une nouvelle définition du rural...

Cette étude mobilise le récent découpage du territoire réalisé pour mieux appréhender les réalités diverses des espaces ruraux. Les communes sous influence d'un pôle urbain (rural périurbain) sont ainsi distinguées de celles hors d'influence (rural autonome).

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030#onglet-1>

## Pour un nouveau visage de nos territoires

Carte de la Marne et des Ardennes selon la nouvelle définition du rural



## LES ENJEUX POUR LES TERRITOIRES

Dans la Marne et dans les Ardennes, les migrations résidentielles des populations âgées de 60 à 74 ans ont chacune leurs spécificités. La Marne, qui attire davantage de populations actives, est confrontée à d'assez nombreux départs aux âges de la retraite, surtout dans ses espaces urbains et ruraux périurbains. Ces jeunes retraités, ayant probablement moins d'attaches au territoire où ils ont travaillé, peuvent plus souvent opérer des choix de mobilité déterminés par des critères d'attractivité. C'est peut-être là un enjeu pour ce territoire. Dans les Ardennes, où les migrations observées entre 60 et 74 ans pèsent assez peu sur les dynamiques démographiques locales, le principal enjeu (également partagé avec la Marne) consisterait sans doute à garantir un accès de qualité aux services et équipements à destination des personnes âgées dans les espaces ruraux autonomes, les seuls à gagner de la population sous l'effet des migrations résidentielles.

Président de l'AUDRR  
Cédric CHEVALIER

Directeur de publication  
Christian DUPONT

Rédaction  
Stéphane BERNARD

Conception graphique  
Mélanie TERRISSE / Léa ROUSSEAU

AGENCE  
D'URBANISME  
Région de Reims  
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE  
[www.audrr.fr](http://www.audrr.fr)